



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Nombre de membres
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **36**

- représentés : **9**

TOTAL **45**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 21 septembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	- Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire -	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> -	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> -
M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint	M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire Mme Laetitia FALEMPIN, Adjointe	Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint -
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire -
	M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire -

Membres représentés :

Mme Marie-Reine FISCHER	ayant donné procuration à M. Laurent JUSZCZAK
M. Fabien SCHMITT	ayant donné procuration à Mme Laetitia MARTZ
M. Philippe HEITZ	ayant donné procuration à M. Martial HELLER
Mme Catherine WOLFF	ayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ
Mme Marie-Bernadette PIETTRE	ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER
Mme Marielle HELLBOURG	ayant donné procuration à M. Laurent FARON
M. Nicolas WEBER	ayant donné procuration à M. Alain VON WIEDNER
Mme Chantal SITTLER	ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES
Mme Nathalie DISCHLER	ayant donné procuration à M. Adrien KIFFEL

Membre titulaire représenté par son suppléant :

M. Guy ERNST, Maire représenté par son suppléant M. Jean-François SCHNEIDER

Membres excusés :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. David PAULY, Cons. Mun de DORLISHEIM
M. Philippe BUCHMANN, Cons. Mun. de DUTTLENHEIM

**OBJET : DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ÉCONOMIQUES – ZONE D'ACTIVITES « ECOPARC » :
REPRISE D'UNE BANDE DE TERRAIN AUPRES DE LA SCI TRIDENT**

N° 23-88

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU sa délibération N° 07-47 du 27 juin 2007 décidant d'acquérir les propriétés foncières incluses dans le périmètre d'aménagement de la zone d'activités « ECOPARC » à MOLSHEIM ;

VU sa délibération N° 07-49 du 27 juin 2007 approuvant la consistance technique des projets de réalisation des travaux de voiries et réseaux divers des lotissements VIIIa et VIIIb de la zone d'activités « ECOPARC » ;

VU l'autorisation de lotir sur le périmètre du lotissement VIIIb, en date du 24 juillet 2007, délivrée par Monsieur le Maire de MOLSHEIM ;

VU subsidiairement sa délibération N° 07-130 du 19 décembre 2007 décidant de procéder avec la Ville de MOLSHEIM, dans le périmètre de la zone en question, à des régularisations foncières ;

VU sa délibération N° 16-28 du 31 mars 2016 décidant de céder le terrain industriel inclus dans le périmètre d'aménagement de la zone d'activités « ECOPARC » à MOLSHEIM, cadastré : section 50, parcelle n° 438/8, d'une contenance de 23,42 ares, au prix de 4.000 € H.T. ;

CONSIDERANT que le terrain en question englobe une partie de fossés et son talus et est dès lors inexploitable pour l'acquéreur ;

ESTIMANT opportun de rétablir cette situation ;

VU le procès-verbal d'arpentage N° 1995 J établi par Monsieur Vincent FREY, Géomètre-Expert à MOLSHEIM, en date du 25 août 2023, certifié par les Services du Cadastre à MOLSHEIM, le 11 septembre 2023 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 7 septembre 2023 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
décide**

d'acquérir auprès de SCI TRIDENT, les parcelles cadastrées comme suit :

Ville de MOLSHEIM

<u>Section</u>	<u>N°</u>	<u>Lieudit</u>	<u>Contenance</u>
50	495/8	Bruenel	0,59 are
50	496/8	Bruenel	1,32 are

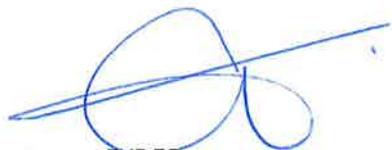
soit une superficie totale de 1,91 are, au prix à l'are de 4.000,00 € H.T., la transaction foncière totale s'élevant ainsi à 7.640,00 € H.T.,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer l'acte translatif de propriété y relatif.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Bruno EYDER

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 22 septembre 2023
- publication sur le site internet le : 22 septembre 2023

Acte à classer**DE-23-88**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-09-22T10-56-41.00 (MI247666999)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20230921-DE-23-88-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ÉCONOMIQUES -
" ECOPARC " : REPRISE D'UNE BANDE DE TERRAIN AUPRES DE LA SCI TRIDENT

Date de décision : 21/09/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.2. AlienationsIdentifiant unique de l'acte antérieur
:Acte : [23-88 DEV ECO ZA ECOPARC
REPRISE BANDE DE TERRAIN
AUPRES SCI TRIDENT.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 22/09/23 à 10:56

Par **SEGUIN Muriel**

Transmis

Date 22/09/23 à 10:56

Par **SEGUIN Muriel**

Accusé de réception

Date 22/09/23 à 11:07